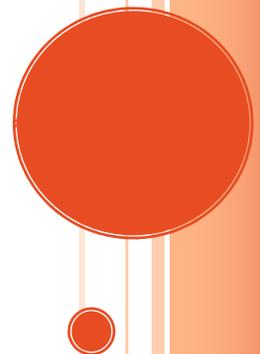
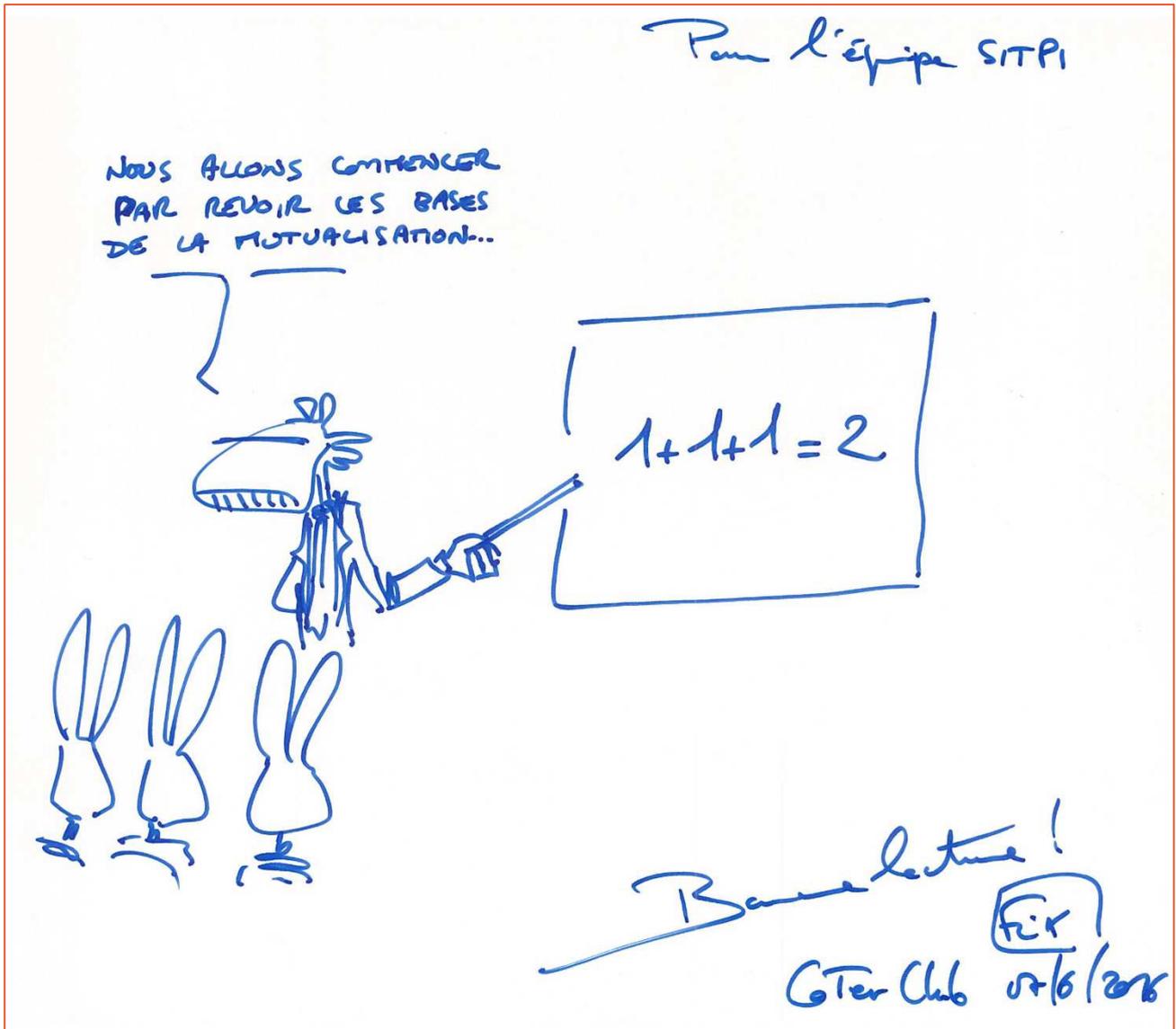


RAPPORT D'ACTIVITE 2016

*Syndicat Intercommunal pour les
Télécommunications et les
Prestations Informatiques*





Dessin publié avec l'aimable autorisation de son auteur, François-Xavier Chenevat (FIX), et des éditions Diateino

EDITO



*Chers adhérents, chers collègues,
J'ai le plaisir de vous présenter le Rapport
d'Activité 2016 du SITPI.*

Depuis plus de quarante ans, les hommes et les femmes du SITPI ont à cœur de mettre à la disposition de ses adhérents les outils informatiques les plus adaptés à leurs métiers, et à fournir autour de ces applications métiers les services les plus performants. L'année 2016 n'a pas failli à cette règle, et je tiens tout particulièrement à remercier les agents du SITPI pour leur implication, leur adaptabilité et leur dévouement à l'intérêt général.

Au cours des dix dernières années, le SITPI s'est transformé, pour se donner les moyens de ses ambitions : restructurer son organisation, le doter d'une véritable gouvernance, et travailler sur l'aspect financier pour donner une vraie vision prospective de son développement répondant toujours mieux aux besoins des communes.

Mais dans un contexte de plus en plus contraint pour les collectivités territoriales, il était indispensable de conduire une véritable analyse prospective de notre syndicat, tant sur ses orientations stratégiques que sur sa structure financière, pour pouvoir répondre aux nouveaux besoins et aux exigences de qualité des communes tout en limitant, voire en diminuant les contingents.

2016 a été l'année de la préparation de ces changements structurels qui attendent le SITPI en 2017, avec des objectifs politiques définis et validés, des travaux préparatoires et des contacts sérieux pour intégrer de nouveaux membres au sein du syndicat, et un début de montée en charge du pôle système.

*Ahmed Méité
Président du SITPI*

Table des matières

| | |
|---|----|
| EDITO..... | 3 |
| L'ORGANISATION DU SITPI..... | 5 |
| Le Comité Syndical..... | 5 |
| Une équipe au service des collectivités : les agents du SITPI..... | 6 |
| L'EVOLUTION DU SITPI..... | 7 |
| Retour sur huit années d'évolution du SITPI..... | 7 |
| Etude sur l'évolution du SITPI (KPMG 1)..... | 8 |
| Communication..... | 9 |
| Professionnalisation de l'assistance aux utilisateurs - GLPI..... | 10 |
| LES MISSIONS DU SITPI..... | 12 |
| Gestion financière – Ciril – Civil Finances..... | 12 |
| Gestion des ressources humaines – Ciril – Civil DAA..... | 13 |
| Outils décisionnels – Business Object..... | 13 |
| Gestion du réseau des bibliothèques – Archimed - Aloès..... | 14 |
| Gestion des élections – Ciril – Civil Elections..... | 14 |
| Formations bureautiques..... | 14 |
| Gestion des délibérations – Adullact - Webdelib..... | 15 |
| Gestion des activités population – Arpège – Concerto Opus..... | 15 |
| Système d'information géographique – Business Geographic - Dynmap..... | 15 |
| Gestion de patrimoine – As Tech solutions – As Tech..... | 15 |
| Gestion énergétique des bâtiments – Geo Energie&Services – Deltaconso Expert..... | 15 |
| Hébergement de serveurs..... | 15 |
| Système d'Archivage Electronique et Gestion Electronique de Documents..... | 15 |
| Gestion des infrastructures techniques du sitpi..... | 16 |
| Prestations de service - éditique..... | 16 |
| VUE D'ENSEMBLE DU COMPTE ADMINISTRATIF..... | 17 |
| Répartition des recettes..... | 17 |
| Répartition des dépenses..... | 17 |
| Comptes administratifs 2016 (budget principal et budget annexe)..... | 18 |
| Evolution des recettes..... | 19 |
| Evolution des dépenses du budget principal..... | 20 |

L'ORGANISATION DU SITPI

LE COMITE SYNDICAL

LE PRESIDENT



**Ahmed
MEITE**
Conseiller Municipal
St-Martin-d'Hères

LES VICE-PRESIDENTS



**Alain
GRASSET**
Maire-Adjoint
Fontaine



**Emmanuel
CHUMIATCHER**
Maire-Adjoint
Echirolles



**Mebrok
BOUKERSI**
Conseiller Municipal
Pont-de-Claix

LES CONSEILLERS SYNDICAUX



**Daniel
BESSIRON**
Maire-Adjoint
Echirolles



**Amandine
DEMORE**
Maire-Adjointe
Echirolles



**Brice
DI GENNARO**
Maire-Adjoint
Fontaine



**Marie-Christine
LAGHROUR**
Maire-Adjointe
St-Martin-d'Hères



**Elisabeth
LEGRAND**
Maire-Adjointe
Echirolles



**Mohammed
HESNI**
Conseiller Municipal
St-Martin-d'Hères



**Abdallah
SHAIK**
Conseiller Municipal
St-Martin-d'Hères



**Richard
VARONAKIS**
Maire-Adjoint
Fontaine



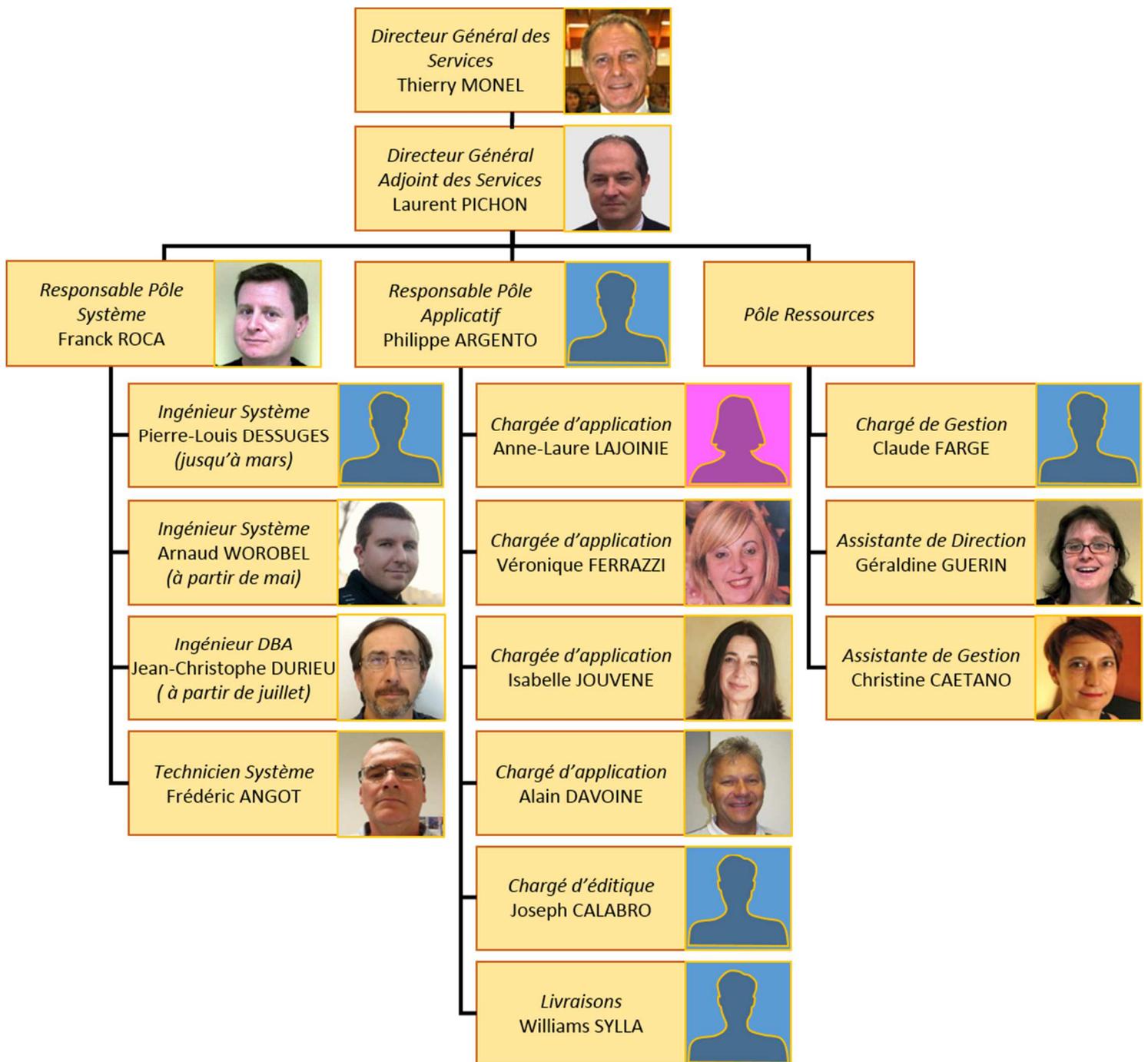
**Ali
YAHIAOUI**
Maire-Adjoint
Pont-de-Claix

Le Conseil Syndical du SITPI s'est réuni en séance plénière à cinq reprises au cours de l'année :

- Le 11 février
 - vote des budgets primitifs du budget principal et du budget annexe
 - gratification accordées aux stagiaires intervenant au SITPI
- Le 14 avril
 - vote des comptes de gestion du budget principal et du budget annexe
 - vote des comptes administratifs du budget principal et du budget annexe
 - détermination du montant de la participation du SITPI à la mutuelle
- Le 23 juin
 - décision modificative n°1 sur le budget principal
 - possibilité de don de matériel informatique obsolète
- Le 6 octobre
 - mise en place de l'IHTS
 - déclaration d'intention sur le déploiement d'un système d'archivage électronique
- Le 15 décembre
 - Débat d'Orientation Budgétaire pour l'année 2017

UNE EQUIPE AU SERVICE DES COLLECTIVITES : LES AGENTS DU SITPI

L'année 2016 a permis de renouveler et renforcer le Pôle Système du SITPI, avec le remplacement d'un ingénieur système, et le recrutement d'un ingénieur DBA dans le cadre de la création d'un poste. Ceci a permis au SITPI de mieux s'adapter aux demandes croissantes des collectivités, et plus particulièrement de réduire l'impact de ces demandes sur la charge du Pôle Système.



L'augmentation des effectifs en 2016 et l'accueil régulier de stagiaires en informatique a mis en évidence l'inadéquation grandissante des locaux avec l'activité du SITPI. Une réflexion sur un futur déménagement, avec pour objectif l'amélioration du fonctionnement interne du syndicat et l'anticipation des besoins futurs en recrutement, a commencé.

La fin de l'année a été marquée par la préparation du nouveau régime indemnitaire (RIFSEEP) des agents, applicable au 1^{er} janvier 2017. La règle que s'impose désormais le SITPI est « deux agents occupant des mêmes fonctions se voient attribuer le même régime indemnitaire ».

L'EVOLUTION DU SITPI

RETOUR SUR HUIT ANNEES D'EVOLUTION DU SITPI

2008-2011 : Structuration du syndicat, suppression du marché d'infogérance SIGEC

Changement des applicatifs fondamentaux du SITPI

Gestion Financière en 2008, Gestion des Ressources Humaines en 2009

Réorganisation du syndicat

Organisation en pôles pour répondre aux demandes de développement des modules applicatifs : Pôle Système et Pôle Assistance

Internalisation de la SIGEC, titulaire du marché d'infogérances (2010)

2011-2012 : Refonte des statuts et de la gouvernance

Vote des nouveaux statuts en 2012

4 applicatifs fondamentaux et structurants (GF, RH, Bibliothèque, Elections) constituent le socle de base de la mutualisation. Les collectivités qui souhaitent confier plus d'activités mutualisées au SITPI peuvent le faire par le biais de Pactes Financiers et de Services.

Nouvelle gouvernance

- Evolution de la gouvernance du Syndicat, réorganisée autour :
 - du Comité Syndical, organe délibérant, qui définit les orientations politiques
 - du Comité Stratégique réunissant les DGS et DGA en charge de l'informatique, pour définir les grandes orientations stratégiques et les priorités, et instruire les dossiers pour le Comité Syndical
 - du Comité Technique des DSI, relais opérationnel des projets
- Renforcement de la Direction Générale par la création d'un poste de DGA.

2012-2014 : Stabilisation des acquis, évolution des compétences

Mise en place d'une politique de gestion contrainte

- Remboursement anticipé de l'emprunt
- Création d'un budget annexe pour alléger les charges du syndicat
- Maintien d'effectifs constants malgré l'augmentation des demandes des collectivités

Prise de compétences nouvelles par le biais de pactes

| | |
|------------------------------------|-------------------------------------|
| Système d'information géographique | Gestion des activités population |
| Gestion énergétique des bâtiments | Gestion des assemblées délibérantes |
| Gestion du patrimoine communal | Hébergement de serveurs |

2014-2015 : Anticiper l'avenir

Etude sur les possibilités d'extension de la mutualisation au sein du SITPI

Un état des lieux du fonctionnement du SITPI a montré la nécessité de faire évoluer le syndicat pour en assurer la pérennité et la qualité des services rendus. Après validation des élus, une étude a été mandatée au cabinet d'étude KPMG, dont le rendu, prévu en 2016, permettra d'élaborer une feuille de route pour la fin du mandat.

Perte de l'activité « facturation de l'eau »

La prise de compétence « Gestion de l'eau potable » par Grenoble-Alpes Métropole a eu pour effet la perte, pour le SITPI, de certaines prestations réalisées pour le compte de ses communes membres, entraînant une perte de recettes importante pour le budget annexe.

ETUDE SUR L'EVOLUTION DU SITPI (KPMG 1)

Dès 2014, afin d'anticiper les changements prévisibles de l'environnement du Syndicat (plus grande complexité des logiciels, demandes croissantes des collectivités, contraintes financières de plus en plus fortes, besoin de mutualisation mis en exergue par la création de la Métropole...) et d'en pérenniser le fonctionnement sur le long terme, une feuille de route avait été établie pour permettre au SITPI de prévoir sa nécessaire mutation.

En particulier, au printemps 2015, une étude-préconisation avait été mandatée auprès du cabinet KPMG, étude qui devait permettre, grâce à un état des lieux des ressources des communes et du SITPI et une analyse de l'existant, d'établir plusieurs scénarios d'évolution, d'assister la gouvernance du SITPI dans le choix du scénario, et d'établir une feuille de route permettant de dérouler le scénario retenu.

Le travail mené par les consultants de KPMG entre septembre 2015 et avril 2016, basé sur des collectes d'informations et des entretiens avec les services des différentes collectivités, a ainsi fait l'objet d'un rendu et d'une présentation aux élus du Syndicat et aux maires des quatre communes pendant l'été 2016, ainsi que, à la demande de la commune de St-Martin-d'Hères, à son bureau municipal en octobre.

Cette étude a mis en avant :

- l'intérêt fort souligné par l'ensemble des communes pour ce que peut apporter le SITPI en matière de compétences informatiques et métier, de mutualisation, d'échange et de gestion de projets communs
- des stratégies SI diverses liées aux environnements variées d'une commune à l'autre, soulignées par l'absence de feuille de route ou de portage stratégique fort, avec toutefois une homogénéité dans l'orientation vers la mise en œuvre de logiciels libres
- des forces : connaissance métier et savoir-faire du pôle système, qualité de l'assistance sur les applications majeures, mise en place des groupes métiers, qualité des travaux d'éditique,
- des faiblesses : rigidité dans l'accès à l'environnement technique et applicatif, niveau de réponse inégal sur les applications non majeures, difficultés d'accès direct aux éditeurs, fréquence et contenu des groupes métiers à améliorer, faiblesse de la gestion de projets
- des pistes d'évolutions communes orientées selon deux axes :
 - l'amélioration du service rendu aux membres: mutualisation du périmètre téléphonie, de la gestion des réseaux, rôle de facilitateur de projets d'initiative communale, clarification de la répartition des rôles entre le SITPI et les communes concernant la gestion quotidienne des outils et applications, renforcement du rôle de conseil et d'assistance, dynamisation des groupes métiers,
 - l'agrandissement du périmètre d'intervention du SITPI à d'autres communes : définition et valorisation d'une offre de services par des actions de communication, contact direct avec les communes ayant montré un intérêt à rejoindre le SITPI.

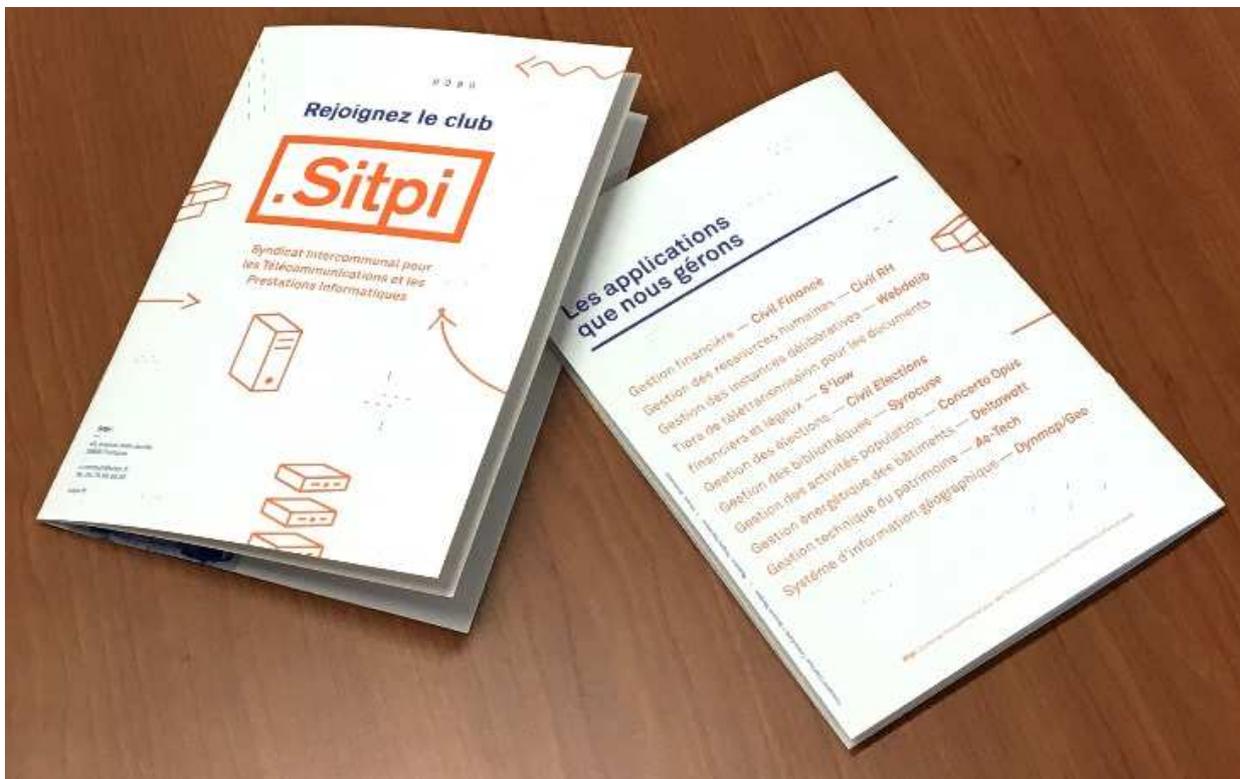
Ce sont ces pistes d'évolution que le Comité Syndical a demandé à l'équipe du SITPI de suivre.

Et c'est avec cette orientation qu'une deuxième étude a été mandatée à l'automne 2016 au même cabinet KPMG, avec comme résultats attendus des propositions concernant l'organisation juridique, le mode de gouvernance et le modèle économique à mettre en œuvre par le SITPI pour faciliter ces évolutions.

COMMUNICATION

Un effort en matière de communication a été initié en 2016, essentiellement en direction des communes extérieures au SITPI.

Ainsi, une plaquette de présentation du SITPI a été créée et envoyée en septembre aux maires, DGS et DSI d'une centaine de collectivités iséroises : les 49 communes de la Métro, les communes les plus importantes, et les communautés de communes.



La visibilité du SITPI a ainsi été accrue, tant au sein de la Métro qu'à l'extérieur du périmètre métropolitain, bien que les retours aient été peu nombreux.

Le SITPI a été présent au congrès du CoTer Club en juin 2016 à Mandelieu-La-Napoule, ce qui a permis d'établir certains contacts avec des structures équivalentes, et de rencontrer de nombreux éditeurs.

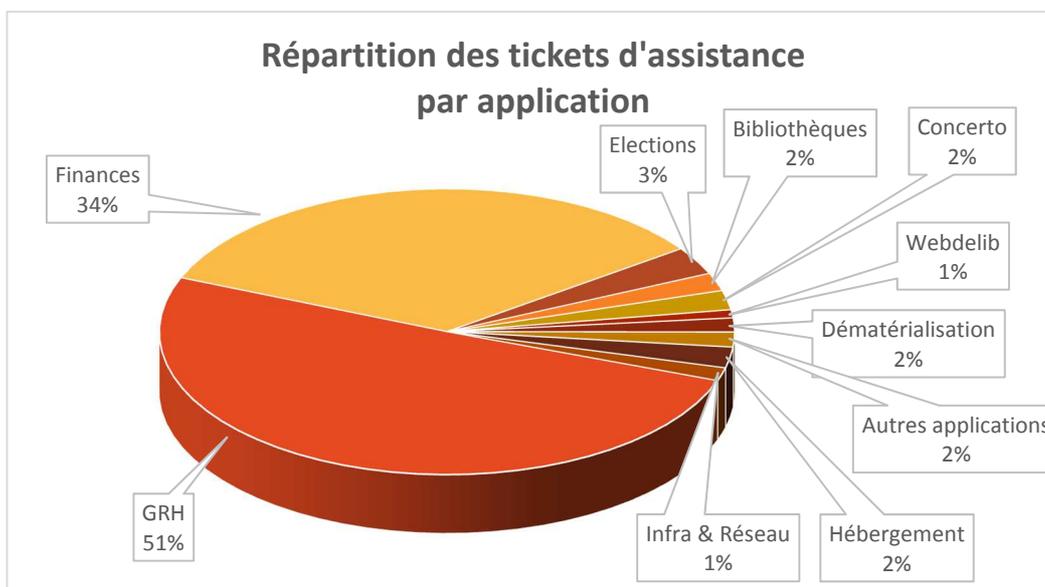
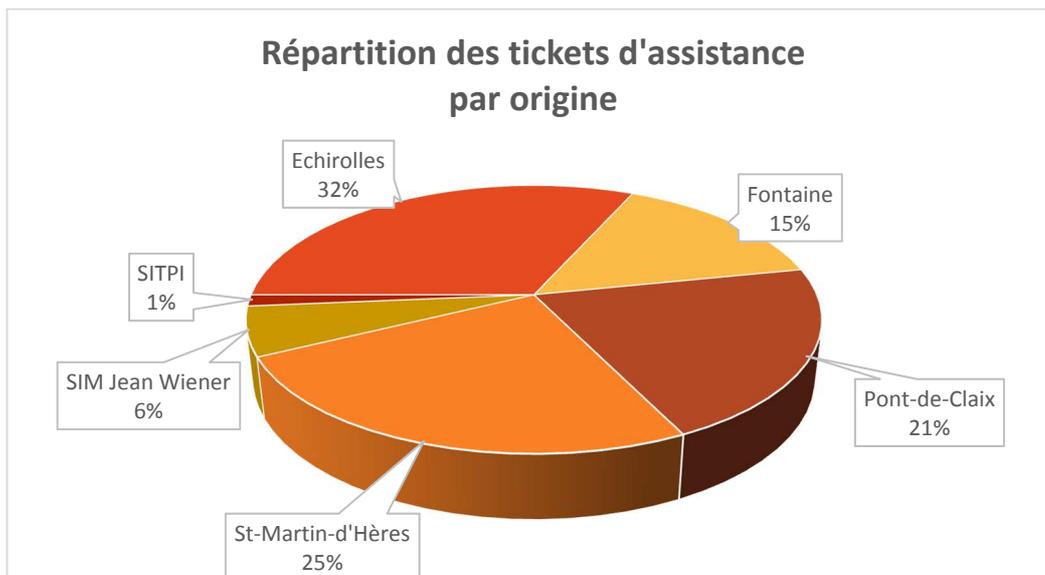
Le SITPI a également été convié à participer à une réunion de lancement d'une association d'utilisateurs des logiciels de l'éditeur CIRIL, dédiée aux structures intercommunales et à leurs besoins propres. Cette association devrait voir officiellement le jour en 2017.

Enfin, le SITPI a été à l'initiative d'une « Journée Utilisateurs Concerto » qui a rassemblé, en plus des villes membres du SITPI, les communes de Chambéry et Sassenage, ainsi que l'éditeur ARPEGE.

PROFESSIONNALISATION DE L'ASSISTANCE AUX UTILISATEURS - GLPI

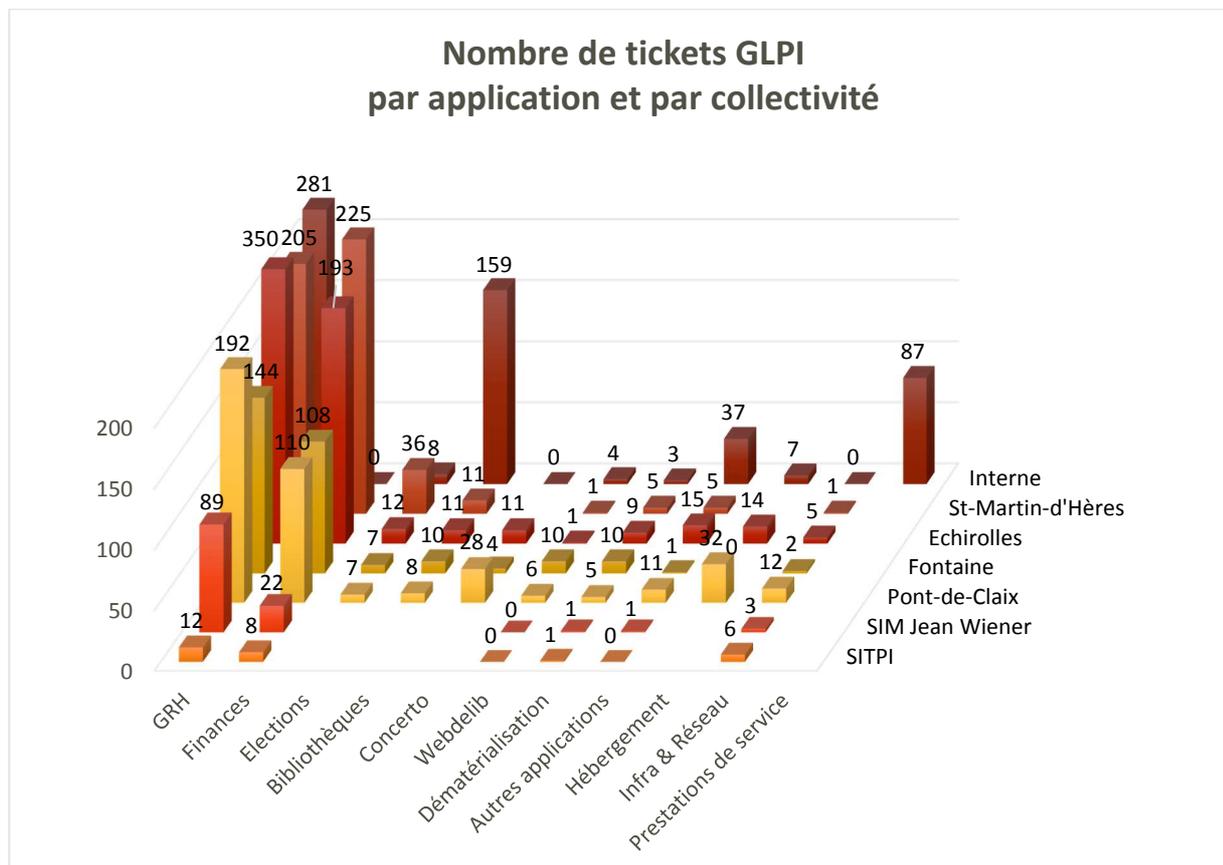
La mise en place de la version 0.90.1 de l'outil GLPI de gestion des demandes et des incidents (outil permettant la prise en compte et le suivi des demandes d'assistance des collectivités) en mai 2016 a été l'occasion d'une réflexion des équipes du SITPI sur l'amélioration de l'usage de cet outil, tant sur les aspects d'ergonomie, de fonctionnement que de suivi d'activité. Des fonctionnalités non utilisées auparavant, ou de nouvelles fonctionnalités, ont permis de mieux suivre la prise en compte et la résolution des incidents, et de mieux comprendre la nature des incidents soumis par les collectivités. L'analyse des différentes statistiques désormais disponibles doit permettre de proposer des solutions proactives (formations, procédures...).

Sur l'ensemble de l'année 2016, 1960 tickets d'assistance en provenance des utilisateurs des différentes collectivités ont été créés dans GLPI.



GLPI est désormais le point d'entrée unique pour les utilisateurs souhaitant obtenir une assistance sur les logiciels gérés par le SITPI, même si le téléphone reste utilisé dans la phase de résolution des incidents, ou en cas de ticket hautement prioritaire. L'utilisation de ce logiciel au travers de l'intranet du SITPI permet une meilleure prise en compte et une meilleure traçabilité des demandes.

GLPI est également utilisé pour des demandes internes, qui ne sont pas des demandes d'assistance. Ainsi, 586 tickets (soit 23%) ont été à usage interne : pour la GRH (lancement d'éditions ou de traitements de paies), les bibliothèques (édition de relances utilisateurs) d'autres applications (création d'utilisateurs GLPI) et les prestations annexes (éditions de factures TIP)



LES MISSIONS DU SITPI

Le SITPI est syndicat intercommunal informatique au sein duquel les communes s'unissent pour analyser leurs besoins, mener des projets et mettre en œuvre des solutions techniques économiquement adaptées. Ainsi, le SITPI garantit aux agents des collectivités l'accès à des applications métiers reconnues et éprouvées, performantes et disponibles. Il ne cesse de développer ses prestations – systèmes d'information ou logiciels destinés aux collectivités locales – et d'entretenir un dialogue permanent avec les éditeurs.

GESTION FINANCIERE – CIRIL – CIVIL FINANCES

L'année 2016 a permis la préparation de la dématérialisation des factures. En effet, au 1^{er} janvier 2017, les factures des grandes entreprises devaient être transmises aux collectivités uniquement sous forme électronique, nécessitant ainsi des adaptations des outils et des procédures, et la formation des agents des collectivités. En liaison avec la DGFIP, le SITPI a ainsi développé et déployé des nouveaux workflows de dématérialisation.

Les chiffres clés de l'activité 2016 :

- 57 utilisateurs
- 31 budgets et sept collectivités gérées dans l'outil
- 17 010 mandats et 24 913 titres
- 55 471 bordereaux
- 7 passages de patches techniques ou réglementaires :
 - 7.1.5 : janvier consolidation marchés, améliorations et corrections
 - 7.1.6 : février consolidation module marché, améliorations et corrections
 - 7.1.7 : mai améliorations et corrections
 - 7.1.8 : juin améliorations et corrections
 - 7.1.9 : aout Interface Chorus, maquettes budgétaires, améliorations et corrections
 - 7.1.10 : novembre ASAP pour Chorus, améliorations et corrections
 - 7.1.11 : décembre corrections
- 658 tickets GLPI traités
- 2 réunions de groupes métiers :
- 1 atelier thématique : marchés publics (20 participants) sur deux sessions
- Formation à l'analytique (Pont-de-Claix) en octobre

Plusieurs évolutions ou projets :

- Mise en place du nouveau module marchés et formation des agents en février/mars
- Mise en place du module immobilisations
- Mise en place du PES ASAP (avis des sommes à payer)
- Mise en place du workflow factures (Fontaine, SITPI)
- Réunion thématique sur les pièces jointes finances et RH avec la DGFIP
- Participation active aux travaux de l'ACPUSI

GESTION DES RESSOURCES HUMAINES – CIRIL – CIVIL DAA

Pour la première année complète, deux chargées d'application ont été responsables du suivi de l'application de gestion des ressources humaines. Ce doublonnage a permis une meilleure fluidité à la fois de la résolution des tickets d'assistance, de la mise en place des évolutions de l'application, et de la gestion de projets liés à cette activité.

Les chiffres clés de l'activité 2016 :

- 95 utilisateurs
- 55 340 fiches de paie générées, éditées et livrées par le SITPI à chacune des collectivités.
- 7 passages de patches réglementaires, mais pas de patches techniques ni de versions majeures :
 - 5.4.10 : Janvier Valeurs au 1er janvier 2016
 - 5.4.11 : Mars Bilan social, intégrations des ingénieurs et paie
 - 5.4.12 : Avril Bilan social, intégration cadres de santé paramédicaux, paie
 - 5.4.13 : Juin PPCR - Reclassements
 - 5.4.14 : Septembre DIF des élus
 - 5.4.15 : Décembre DADS-U 2016 et PPCR 2017
 - 5.4.16 : Décembre DADS-U 2016 et PPCR 2017 suite
- 1140 tickets GLPI traités (assistance + demandes d'édition des bulletins de pré-paie et de paie)
- 3 réunions de groupes métiers : 5 février, 21 Juin et 13 Décembre
- Une session de formation en juin : Formation, Postes et effectifs (4 jours, 20 participants)

Plusieurs évolutions ou projets :

- Dématérialisation de la chaîne comptable et financière : attachement des pièces justificatives de paie pour Pont-de-Claix et St-Martin-d'Hères
- Mise en place des Services Métiers Déconcentrés au SIM Jean Wiener (plus de papier)
- Mise en place du Compte Epargne Temps à Fontaine sur les SMD congés (plus de papier)
- Aide à la mise en place d'Odoo (logiciel de gestion des recrutements) proposé par la DSI de Fontaine et déployé dans trois communes
- Prorisk : automatisation du dépôt de fichier par ftp
- Points de situation sur la Prépaie : Etape à conserver, les états inutiles ont été retirés des lots d'édition de la prépaie

OUTILS DECISIONNELS – BUSINESS OBJECT

Les besoins en génération de tableaux de bord complexes ne cessant d'augmenter, il a été décidé, afin de ne pas dégrader les performances des serveurs de production, d'installer un serveur dédié au décisionnel, sur lequel les données des serveurs de production sont copiées régulièrement.

Les projets de l'activité 2016 :

- Installation d'un serveur décisionnel avec Business Object
- Formation sur l'outil Business Object
- Formation sur les univers BO de Ciril GF et RH

GESTION DU RESEAU DES BIBLIOTHEQUES – ARCHIMED - ALOES

Les deux outils utilisés dans la gestion du réseau des bibliothèques, Aloès et Hermès, ont été fusionnés par l'éditeur en une seule application, Syracuse. La préparation de la mise en place de cette nouvelle application a nécessité de nombreux temps de travail, tant techniques entre l'éditeur et le SITPI que métiers avec le réseau des bibliothécaires, afin que la migration prévue au printemps 2017 se passe au mieux.

Les chiffres clés et projets de l'activité 2016 :

- 100 utilisateurs environ
- 16 000 abonnés
- La navette inter-bibliothèques en opération quatre jours par semaine sur l'ensemble de l'année
- 4514 relances papier éditées par le SITPI
- une session de formation de 5 jours avec 19 agents, sur la nouvelle application Syracuse : administration du portail et de la base de données

GESTION DES ELECTIONS – CIRIL – CIVIL ELECTIONS

L'année 2016 a vu une nouvelle chargée d'application prendre en charge le logiciel de gestion des élections, permettant au chargé d'application de se recentrer sur ses tâches au sein du Pôle Système.

Les chiffres clés et projets de l'activité 2016 :

- 9 Gestionnaires en ligne directe avec Assistance SITPI
- 51 tickets GLPI (essentiellement depuis la nouvelle version GLPI de mai 2016)
- un groupe métier le 07 mars
- une session de formation de 2 jours : Guichet et Administration (2 jours, 12 participants)

Mise en place de MSP pour Echirrolles

FORMATIONS BUREAUTIQUES

La formation aux outils bureautique du monde du logiciel libre fait partie intégrante des services que propose le SITPI à ses communes membres.

La difficulté récurrente de l'organisation de ces formations est d'optimiser le remplissage des sessions. C'est la raison pour laquelle un travail important a été accompli avec les services de formation des collectivités, afin de mieux comprendre et répondre à leurs besoins. Ainsi, des adaptations de contenu sont intervenues en 2016, avec une extension de 1 à 2 jours des formations de découverte de l'informatique et d'internet, et la mise en place fin 2016 des formations de base sur 2 jours pour une seule application bureautique (Calc ou Writer), et sur 5 jours pour les deux applications.

Les chiffres clés de l'activité 2016 :

- planification : 85 jours de formation de huit places chacune, soit 680 places
- jours de formation confirmés : 73, soit 584 places. Les 12 autres sessions ont dû être annulées généralement pour insuffisance de participants inscrits
- nombre d'inscriptions : 434
- nombre de présents : 381
- nombre d'absences non justifiées entraînant une facturation de la collectivité : 19
- taux de remplissage (nombre de présents par rapport au nombre de places proposées) : 65%, soit 5.2 agents pour une session ouverte à 8 agents
- nombre d'agents ayant participé à au moins un jour de formation : 155
- moyenne du nombre de jours de formation par agent : 2,5 jours

GESTION DES DELIBERATIONS – ADULLACT - WEBDELIB

L'année 2016 a été en partie consacré à la mise en production de Webdelib à St-Martin-d'Hères, avec en particulier le démarrage d'un important travail sur les modèles de délibération qui se poursuivra en 2017.

Une nouvelle version de Webdélib a également été installée.

GESTION DES ACTIVITES POPULATION – ARPEGE – CONCERTO OPUS

A l'initiative du SITPI, une « Journée Utilisateurs Concerto » a été mise en place. L'année 2016 a également permis la migration de l'outil utilisé par Pont-de-Claix sur les serveurs du SITPI

Les chiffres clés et projets de l'activité 2016 :

- 51 tickets GLPI (essentiellement depuis la nouvelle version GLPI de mai 2016)
- une session de formation : statistiques, les listes et les états CAF (2 jours, 20 participants)
- Migration de Concerto PDC au Sitpi
- Mise à niveau des versions des 3 collectivités

SYSTEME D'INFORMATION GEOGRAPHIQUE – BUSINESS GEOGRAPHIC - DYNMAP

L'outil de cartographie dynamique Dynmap a été très peu utilisé par les quatre communes. Echirolles, très demandeuse de ce genre d'outil, a souhaité migré vers une évolution de ce logiciel qui n'est pas couverte par le pacte, et a donc demandé à en sortir en fin d'année.

Hormis les relations contractuelles avec l'éditeur, le SITPI n'a pas été amené à intervenir sur cette application.

GESTION DE PATRIMOINE – AS TECH SOLUTIONS – AS TECH

Le pacte As-TECH a été signé en 2015, entre le SITPI, Pont-de-Claix qui utilisait déjà ce logiciel, et Echirolles qui souhaitait l'utiliser. L'année 2016 a permis de démarrer l'utilisation de ce logiciel à Echirolles, et de migrer les données des serveurs de Pont-de-Claix sur ceux du SITPI.

GESTION ENERGETIQUE DES BATIMENTS – GEO ENERGIE&SERVICES – DELTACONSO EXPERT

Hormis les relations contractuelles avec l'éditeur, le SITPI n'a pas été amené à intervenir sur cette application, les utilisateurs étant directement en contact avec l'assistance de l'éditeur.

HEBERGEMENT DE SERVEURS

Les prestations du pacte hébergement ont été amenées à évoluer pour répondre aux demandes des communes: extension de la capacité CPU et disques ; intégration de 2 hyperviseurs supplémentaires et d'extensions sur les 2 baies SAN.

SYSTEME D'ARCHIVAGE ELECTRONIQUE ET GESTION ELECTRONIQUE DE DOCUMENTS

Le projet de mise en place d'un Système d'Archivage Electronique, initié en 2014 mais laissé en sommeil, a été relancé en 2016. Plusieurs rencontres entre les services, ainsi que des participations à des rencontres avec des archivistes d'autres collectivités (Bourg en Bresse le 28/4) et des Archives Départementales de l'Isère, ont permis de mieux cerner les besoins des collectivités.

En parallèle, Echirolles et Pont-de-Claix projetaient de déployer une Gestion Electronique des Documents. Il a été convenu que cette GED ne serait pas incluse dans le projet SITPI, mais que le SAE serait conçu pour pouvoir interfacer avec ces outils.

GESTION DES INFRASTRUCTURES TECHNIQUES DU SITPI

Le renouvellement de l'effectif du pôle système (un départ et deux arrivées) n'a pas perturbé sa mission première, qui consiste à garantir le bon fonctionnement de l'infrastructure technique du SITPI, et en particulier à assurer l'opération et la mise à jour des équipements informatiques des deux sites de production du CTI et de la Roseraie, et l'installation des applications, mises à jour et patches des applications métier.

En plus de ces activités quotidiennes, certains projets ont pu être menés à bien pour assurer la pérennité de l'environnement technique du SITPI, en particulier :

- la ré-homologation du Tiers de Télétransmission, dispositif nécessaire pour la transmission des actes administratifs et budgétaires et des documents budgétaires à la Préfecture et aux Trésoreries. La présence de ce dispositif reste une spécificité enviée, ce que le nombre important de demandes d'autres communes de toutes régions ne fait que confirmer.
- la configuration d'un nouvel utilisateur du TdT, le SEDI (Syndicat des Energies de l'Isère)
- le déploiement d'une vingtaine de commutateurs pour les villes d'Echirolles et de Pont-de-Claix
- la mise à disposition d'une nouvelle infrastructure (machine virtuelle) pour la nouvelle version de l'application de gestion des bibliothèques, Syracuse
- le remplacement de l'ensemble du système téléphonique du SITPI par du matériel utilisant des technologies issues du monde du logiciel libre (Xivo)
- le remplacement de racks dans la salle machine du CTI
- la mise à disposition d'un « serveur décisionnel » dédié aux requêtes sur les données issues des applications Civil GF et RH, permettant de ne plus effectuer ces requêtes les serveurs de traitement

PRESTATIONS DE SERVICE - EDITIQUE

L'année 2016 a nécessité la ré-homologation des factures TIP-SEPA pour l'ensemble des collectivités ayant confié au SITPI l'édition de factures TIP.

Les chiffres clés de l'activité 2016 :

- 12 collectivités

| | | |
|----------------------|------------------------------|-----------------------|
| 3C2V (Vinay) | CA Portes de l'Isère | CC Bièvre Est |
| CC Bièvre Isère | CC Massif du Vercors | CC PSM (St-Marcellin) |
| CC du Trièves | CC Territoire de Beaurepaire | CC Vallons de la Tour |
| Ville de Proveysieux | Ville de St-Egrève | SIEB Beaurepaire |
- Environ 150 000 factures TIP édités, mises sous pli et envoyées

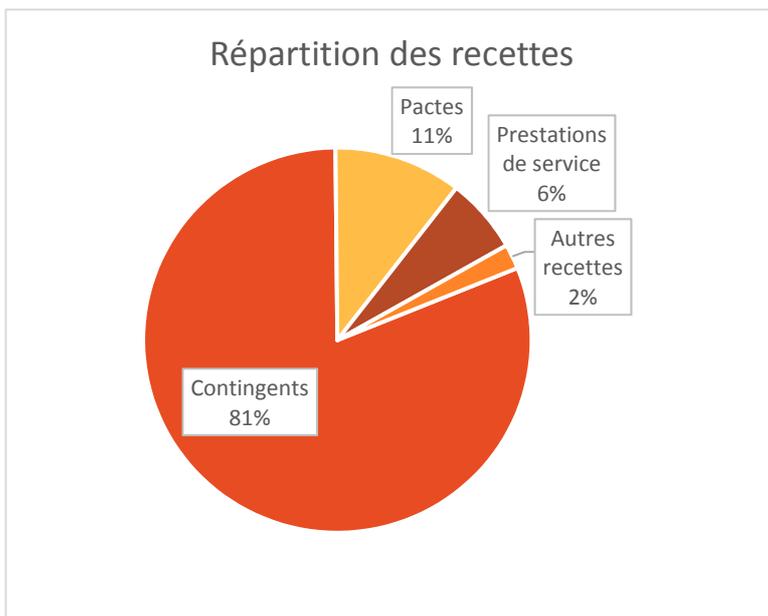
VUE D'ENSEMBLE DU COMPTE ADMINISTRATIF

REPARTITION DES RECETTES

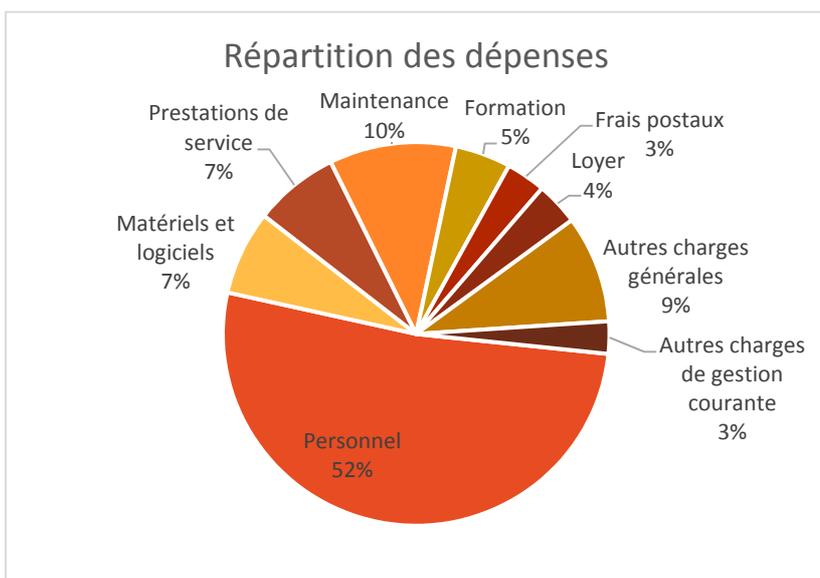
Les recettes du SITPI proviennent essentiellement des contributions des communes, soit par le contingent obligatoire servant à financer le socle commun de compétences, soit par le biais des Pactes Financiers et de Service couvrant des applicatifs optionnels.

Les prestations de service, essentiellement des prestations d'édition de factures TIP, font l'objet d'un budget annexe.

A noter : Le SITPI dégage un excédent, tant en investissement qu'en fonctionnement, lui permettant de ne pas avoir recours à l'emprunt : ainsi l'excédent cumulé 2015 équivaut à la moitié des recettes 2016. représente 50%



REPARTITION DES DEPENSES



Les charges de personnel représentent plus de la moitié des dépenses.

Le maintien en condition, tant des équipements (maintenance, prestations et investissement en nouveaux équipements) et des compétences (formations pour les agents du SITPI et des collectivités) est une priorité du syndicat.

A noter : le SITPI n'a plus d'emprunts à rembourser, et donc aucune charge financière à supporter.

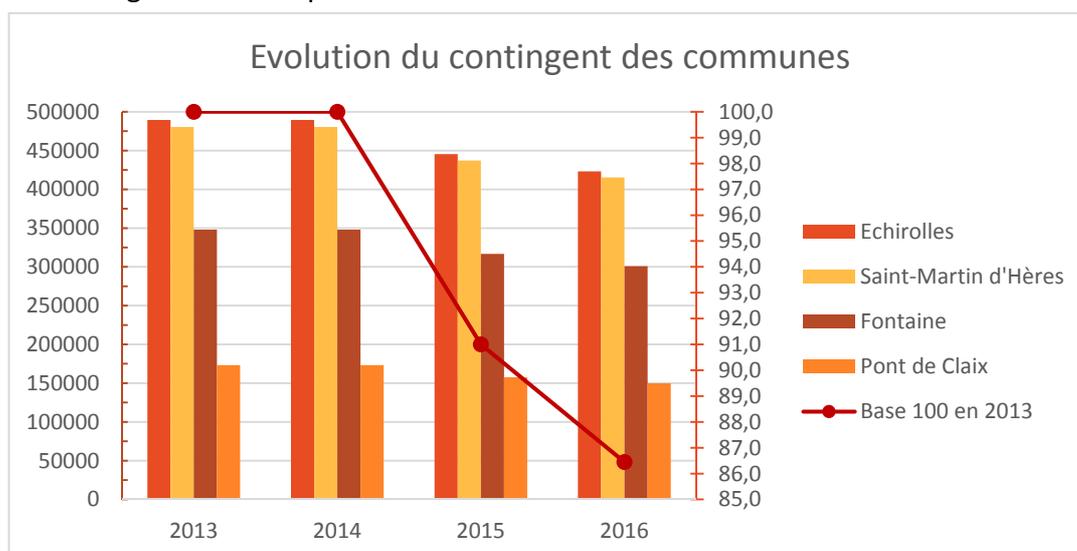
COMPTES ADMINISTRATIFS 2016 (BUDGET PRINCIPAL ET BUDGET ANNEXE)

Les comptes administratifs du SITPI ont été votés le 14 avril 2016.

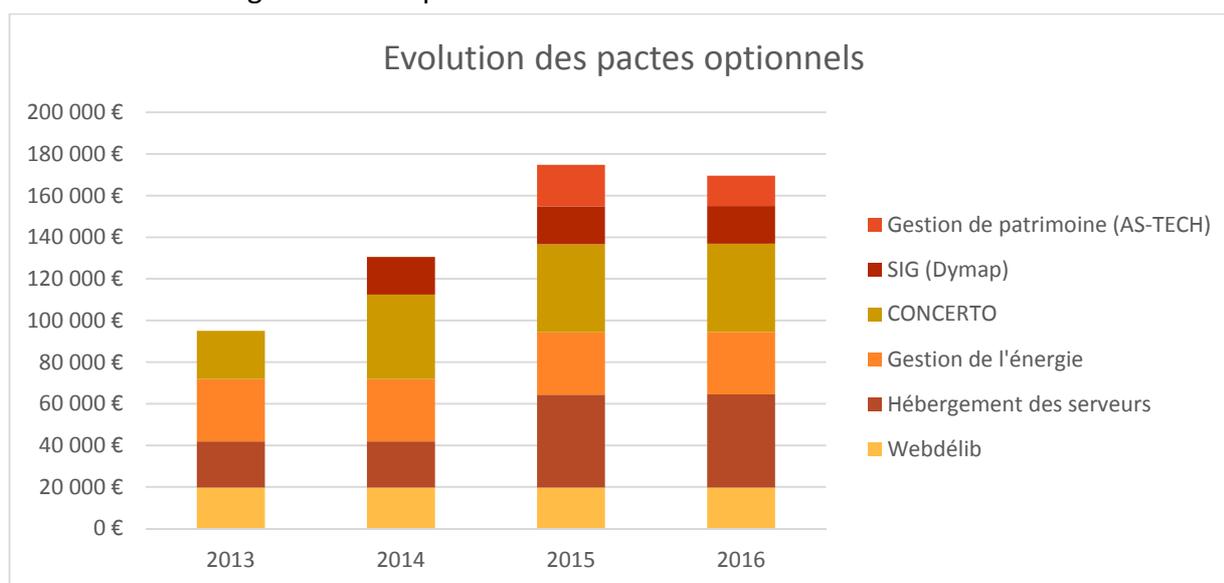
| BUDGET PRINCIPAL | |
|--------------------------------------|---------------------|
| Personnel | 897 339,12 |
| Prestations de service | 123 502,55 |
| Maintenance | 178 192,14 |
| Formation | 80 868,80 |
| Frais postaux | 36 136,21 |
| Autres charges à caractère général | 183 542,83 |
| Dotations aux amortissements | 171 168,32 |
| Autres charges de gestion courante | 47 064,30 |
| Dépenses de fonctionnement | 1 717 814,27 |
| Contingents | 1 289 150,00 |
| Recettes des pactes | 169 605,37 |
| Autres participations | 7 106,98 |
| Refacturation du budget annexe | 31 356,23 |
| Divers | 1 389,58 |
| <i>Excédents reportés de 2015</i> | <i>303 194,65</i> |
| Recettes de fonctionnement | 1 801 802,81 |
| Logiciels et concessions | 48 567,94 |
| Matériel informatique | 74 541,71 |
| Autres immobilisations | 5 648,57 |
| Dépenses d'investissement | 128 758,22 |
| FCTVA | 24 494,00 |
| Amortissement | 171 168,32 |
| <i>Excédents reportés de 2015</i> | <i>425 378,49</i> |
| Recettes d'investissement | 621 040,81 |
| BUDGET ANNEXE PRESTATIONS DE SERVICE | |
| Maintenance | 5 288,56 |
| Frais postaux | 20 991,49 |
| Refacturation au budget principal | 31 203,25 |
| Autres charges | 30 369,65 |
| Dépenses de fonctionnement | 87 852,95 |
| Prestations de service | 100 652,77 |
| <i>Excédents reportés de 2015</i> | <i>20 044,48</i> |
| Recettes de fonctionnement | 120 697,25 |

EVOLUTION DES RECETTES

Depuis 2009, les contingents n'ont pas été augmentés. Une baisse de -9%, soit 130 000 €, avait été possible en 2015 grâce aux bons résultats financiers du SITPI. Une baisse exceptionnelle de -5%, soit 70 000 € a également été possible en 2016.



Aucun nouveau pacte n'a été demandé par les communes en 2016. Les recettes restent donc relativement stables, compte-tenu de la mise en opération du logiciel As-Tech en 2015, pour lequel les frais de démarrage n'existent plus en 2016.



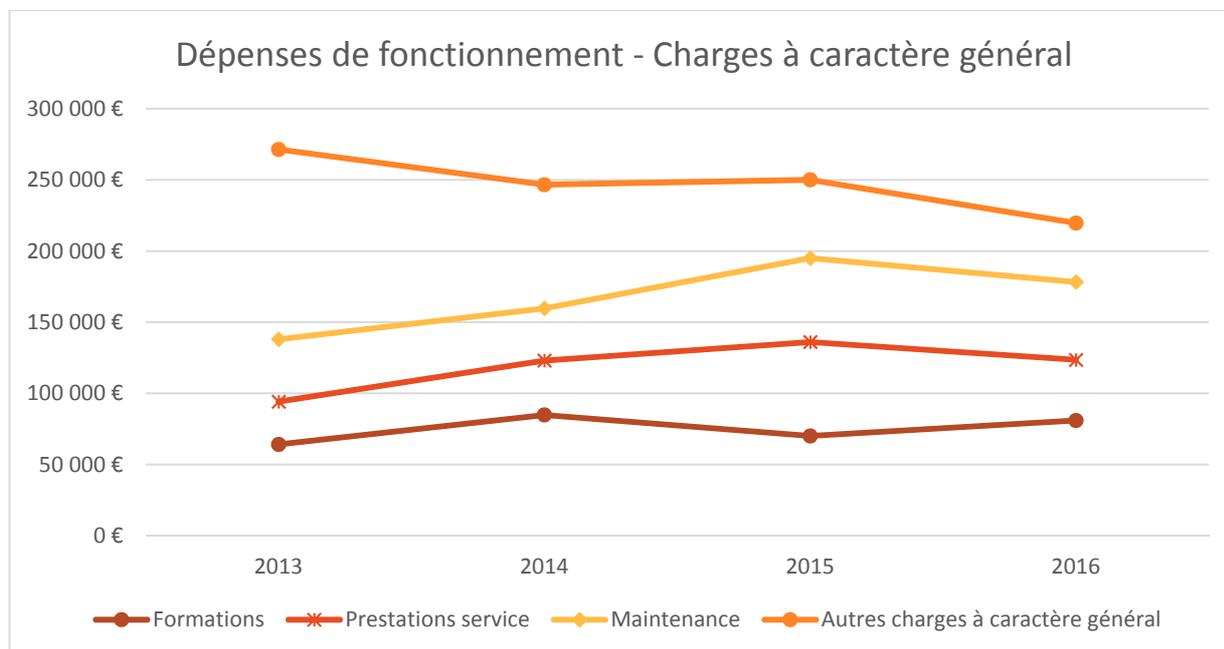
Les dépenses de fonctionnement du socle commun ont augmenté, en particulier avec le renouvellement de certaines infrastructures techniques, la création d'un poste d'ingénieur système et d'un demi-poste de livreur, et la hausse structurelle des contrats de maintenance. Pour mémoire, l'indice SYNTEC, utilisé dans la plupart de ces contrats a augmenté de 8% en cinq ans.

Les prestations de service regroupent certaines activités d'impression réalisées pour le compte de communes membres et de communes non-adhérentes.

L'activité de facturation de l'eau, qui représentait environ 42% des recettes du budget annexe « prestations de services » en 2015, a été reprise directement par Grenoble Alpes-Métropole en 2016. Le budget annexe prestations de services a donc été amputé d'une grande partie de ses recettes, ce qui a limité les possibilités de rétrocession au budget principal.

EVOLUTION DES DEPENSES DU BUDGET PRINCIPAL

Les dépenses de fonctionnement continuent à être maîtrisées. Un certain nombre de prestations de services a ainsi pu être internalisé en 2016. De même, un effort de rationalisation des contrats de maintenance a permis une baisse substantielle de ce poste de dépenses. Seul le budget de formation reste en hausse, afin de conserver au sein des collectivités comme du SITPI un bon niveau de maîtrise des applications.



Les dotations aux amortissements en hausse reflètent l'acquisition en 2015 de nouveaux matériels pour renforcer l'infrastructure du SITPI, et du logiciel As-Tech.

L'augmentation des frais de personnel est en partie liée au GVT, et en partie à l'augmentation des effectifs du Pole Système.

